

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la santé
DGS/SD7A 2002 n°571 du 25 novembre 2002

Coordonnées du demandeur des essais :

BRITA GmbH
Heinrich-Hertz-Str. 4
65232 TAUNUSSTEIN
Allemagne

Nom de l'accessoire représentatif : **Filtre AquaVend Cool**

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité : **07 ACC LY 500**

Date de réalisation des essais d'inertie, le cas échéant : du 25 Septembre au 19 Novembre 2007

Commentaires : Les résultats des essais menés sur l'accessoire critique sont conformes aux critères d'acceptabilité fixés par la circulaire n° 571 du 25.11.2002.

Famille d'accessoires couverte par l'ACS : **Filtre de référence :**

AquaVend Cool

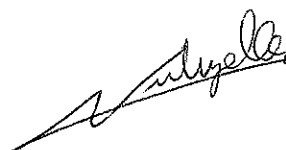
Commentaires :

L'ACS ne préjuge pas de l'efficacité de traitement des filtres.

Le filtre a été testé sans ses produits ou supports de traitement. Ceux-ci doivent être autorisés par le Ministère de la Santé.

Attestation délivrée par : Christelle AUTUGELLE
Responsable Laboratoire MCDE
CARSO-L.S.E.H.L.

Signature :



A la date du : 23 Novembre 2007

Date d'expiration de l'ACS : 23 Novembre 2012